

## Règlement Jeu concours en ligne

### Facebook / Instagram



« Pour que votre Saint-Valentin 2024 soit encore plus belle, l'association vous invite à participer au grand jeu « **Racontez-nous votre plus beau souvenir de Saint-Valentin** » pour tenter de gagner des chèques cadeaux, en postant sur notre page Facebook ou notre compte Instagram votre plus beau souvenir ».

- > Likez cette publication,
- > Postez votre déclaration,
- > Partagez cette même publication,
- > Identifiez un(e) ami(e) susceptible de participer à son tour.

1. Jeu organisé par l'association Les Vitrines du Pays d'Elbeuf, Rue du Bois Rond, Le Parc des Compétences – 76410 CLEON.
2. Le participant fournit des informations à l'organisateur du concours, et non à Facebook ou Instagram.
3. Jeu concours ouvert du lundi 5 au vendredi 9 février, et du lundi 12 au vendredi 16 février inclus.
4. Tirage au sort prévu tous les jours à 16h.
5. Le nom des gagnants sera dévoilé chaque jour, en fin d'après-midi.
6. Seules les personnes majeures pourront participer et recevoir leur dotation. Un gagnant différent par jour. Les joueurs ont la possibilité de participer chaque jour, en revanche, un seul lot leur sera remis.
7. Les dotations sont les suivantes :
  - 20 € de chèques cadeaux tous les jours, du lundi au jeudi inclus (8 gagnants au total).
  - 50 € de chèques cadeaux le vendredi 9 et le vendredi 16 février (2 gagnants au total).
8. Date de validité du lot : 1 an (date figurant sur le chèque).
9. Les lots sont à retirer directement chez le commerçant dans les boutiques respectives.